Tonnerre

8 780 habitants ; superficie de 187,6 km² soit une densité de 47 hab./km²

15 communes : Ber 77 hab. - Cheney 264 hab. - Collan. 202 hab. - Dannemoine 408 hab. - Epineuil 604 hab. - Flogny 134 hab. - Juaxy 127 hab. - Melisseuxx 200 hab. - Serrigny 135 hab. - Tissey 117 hab. - Tonnerre 5 373 hab. - Vézannes 53 hab. - Vézinnes 187 hab. - Vezinnes 10 hab. - Yrouerre 137 hab.

Des techniciens formés dans le Tonnerrois

Le lycée de Tonnerre propose, depuis 1994, un BTS unique en Bourgogne : le BTS ATI (assistant technique d'ingénieur). Polyvalent, il offre un large éventail de perspectives professionnelles.

Ils sont les seuls dans toute l'académie de Dijon et ils sont à Tonnerre. Les BTS ATI (assistant technique d'ingénieur) ont fait leur entrée en 1994 au lycée de la commune et depuis ont produit chaque année leur lot de diplômés. « *Nous avons sorti la 10e promotion l'an dernier* », se félicite Cédric Dufour, professeur de construction mécanique et d'organisation industrielle. Le BTS ATI, comme son nom l'indique, est un BTS industriel. Mais à la différence des brevets de technicien supérieur spécialisés, il a un caractère polyvalent. Pour preuve, on retrouve aujourd'hui les anciens élèves dans des entreprises industrielles de tailles très diverses et dans des services très variés : bureaux d'études, services méthode, production, maintenance, qualité, sécurité, environnement.

Formation en deux ans [1], le BTS ATI comprend des matières techniques (construction mécanique, électrotechnique, automatisme, électricité), générales (communication, bureautique, français, anglais, mathématiques, physique) et à vision globale (écogestion d'entreprise, organisation industrielle) ; également un stage de six semaines et un projet de 100 h de travail.

Un profil sous-utilisé

« *L'assistant technique d'ingénieur (A.T.I) n'est pas quelqu'un qui va faire, mais quelqu'un qui va re-faire en modifiant, en adaptant. Evidemment, on ne lui demandera pas le même degré de compétences spécifiques qu'aux BTS spécialisés et il doit s'appuyer sur les compétences de chacun afin de tisser les liens permettant la réussite d'un projet* », explique Bernard Chaverondier, professeur lui aussi de construction mécanique et d'organisation industrielle. Autre point fort : la communication : « *L'ATI doit être capable de présenter sa démarche et ses solutions, de*

justifier ses choix techniques en partant de la problématique. » Il s'attache également à « une vision globale de l'entreprise ».

Ce cursus a cependant les défauts de ses qualités : à être si polyvalent, il souffre d'une image parfois floue auprès du public voire des entreprises. Cédric Dufour, lui, est convaincu que « l'ATI est sous-utilisé ». Un regret d'autant plus fort que « ce BTS permet à des jeunes de la région de faire des études supérieures sur place alors qu'ils n'auraient pas forcément les moyens d'en faire ailleurs ». En outre, « il forme des techniciens ATI vivant dans les environs alors qu'il nous serait difficile d'attirer des étudiants venant d'horizons plus éloignés ».

Anthony, lui, a en poche un BEP électrotechnique et un bac STI électrotechnique passés au lycée Fourier. Il cherchait « une formation généraliste afin d'avoir ensuite le choix de poursuivre des études : les conseillers d'orientation et mes professeurs m'ont parlé de cette formation… ». Actuellement en 2e année, il compte

ensuite intégrer une prépa à Dijon avant d'intégrer une école d'ingénieur (d'autres optent pour des licences professionnelles). Heureux de son choix, il apprécie « l'ambiance très bonne et les enseignants super ».

Nathalie Hadrboleo
nathalie.hadrboleo@irsa.fr

(1) Recruter parmi les bacs STI (sciences et techniques industrielles), S-SI (sciences de l'ingénieur, proposé au lycée Chevalier d'Eon), parfois les bacs professionnels…

Pour tout renseignement : Lycée nationalisé mixte, 2, place Edmond-Jacob, 89700 Tonnerre.
Tél. : 03 86 55 08 01

> L'ENTRETIEN MAURICE PIANON, CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON DE TONNERRE

AU FIL DE L'YONNE

Le canton de Tonnerre souffre d'importants problèmes économiques. Comment les expliquer ?

Ce que vit le canton de Tonnerre est je pense annonciateur de ce qui pourrait arriver à d'autres territoires ruraux confrontés aux mêmes difficultés : déclin démographique, délocalisations industrielles, recentralisation des services publics, enclavement…

Nos PME, déjà peu nombreuses et peu diversifiées, sont durement affectées par la concurrence des pays à faible coût de main-d'œuvre. C'est là l'une des grandes faiblesses de l'emploi du bassin de vie tonnerrois.

Une situation aggravée par le « raté » de la reconversion industrielle, durant toute la phase de démantèlement progressif de Thomson, longtemps considéré à tort comme un employeur « inamovible » du fait de son statut public.

Quelles sont les conséquences pour les habitants du canton ?

La fin de Thomson a eu des conséquences dramatiques sur les hommes, mais aussi sur l'économie globale, son devenir, parce que de nombreuses compétences sont parties. Thomson a été le déclencheur de l'appauvrissement économique et humain sur ce bassin.

Mais il y a des choses positives porteuses d'espoir pour l'avenir…

Lesquelles ?

L'état d'esprit des Tonnerrois a profondément changé. Le fort sentiment d'appartenance à leur territoire, l'envie de participer à sa reconstruction et de relever les défis qui s'imposent à lui constituent des arguments solides pour l'avenir. La forte mobilisation des élus et des socioprofessionnels en faveur de l'emploi local permettra, j'en suis convaincu, de sortir de la crise actuelle. L'artisanat est un pilier essentiel pour l'économie et l'emploi local. Et son emprise devrait encore se renforcer dans les prochaines années. Quant à l'économie issue du tourisme, elle a pris la mesure des atouts dont elle dispose tant pour ce qui concerne son patrimoine historique que la qualité de son terroir. L'offre locale commence à se structurer.

Quel avenir entrevoyez-vous pour le canton ?

En raison de la mauvaise desserte du territoire et du manque de qualification dans les métiers technologiques de pointe, l'avenir se joue, selon moi, dans le tertiaire et dans les services. Mais, face à la concurrence que se livrent les territoires, il est indispensable de renforcer l'attractivité du canton pour attirer des entreprises, des investisseurs, des talents nouveaux. Et donc d'accélérer le désenclavement en réalisant des liaisons routières rapides entre Auxerre-Tonnerre et Nitry-Tonnerre et en améliorant la desserte SNCF avec Paris et Montbard (gare TGV) pour favoriser la mobilité avec la région parisienne.

> EN BREF

Des routes départementales modernisées

Depuis 2001, le réseau routier du canton a été amélioré et entretenu à hauteur de 6 519 000 € par le Conseil Général (D 944, D 905, D 965, D 51).

Un rond-point sécurisant

Le carrefour à la sortie Est de Tonnerre a été sécurisé par un rond-point ainsi que l'accès à l'IME (Institut médico-éducatif) des Brions.

La zone d'activité en danger

Des fouilles archéologiques ayant montré la présence de vestiges gallo-romains, la réalisation de la zone d'activité de Tonnerre est « *suspendue* » à des décisions administratives.

Ouverture du CAMS

Le nouveau CAMS (Centre d'aide médico-sociale) est en phase d'achèvement à Tonnerre. Ouverture prévue fin avril. Coût pour le Département : 962 000 euros.

Centre de secours et d'incendie

Une vingtaine de communes du Tonnerrois ont accepté de participer à la construction d'un Centre de secours et d'incendie à Tonnerre.

Du mouvement au collège

Le collège Abel Minard est doté depuis 2003 d'un Centre de documentation et d'information (coût : 848 000 € pour le Conseil Général). La reconstruction du même collège est prévue. Début des travaux envisagé en 2007.

Reconstruction du gymnase

Les travaux de reconstruction du gymnase, détruit dans un incendie, sont en cours. Le bâtiment devrait être opérationnel en 2007. Le Conseil Général participe à hauteur d'1 million d'euros.